



Chronic Poverty
Research Centre

Document de travail N° 5



MIGRATIONS INTERNATIONALES ET PAUVRETE EN AFRIQUE DE L'OUEST

ABDOU SALAM FALL
ET
ROKHAYA CISSÉ

SOCIOLOGUES
INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE,
UNIVERSITÉ DE DAKAR

JANVIER 2007



Cette contribution propose un état des lieux des questions migratoires dans un contexte ouest africain marqué par une pauvreté massive. Elle indique également un certain nombre de centres d'intérêt de recherche relatifs à la migration et la pauvreté dans cette région. Pour ce faire, un bref rappel des théories des logiques de reproduction des migrations internationales met en avant ces déterminants. En effet, si les migrations internationales en provenance de l'Afrique de l'Ouest s'intensifient en se massifiant c'est d'une part, dû au fait

qu'elles trouvent dans ses mobiles et réseaux les ressources de sa reproduction et, d'autre part, qu'elles restent paradoxalement, pour une large part, stimulées voire complexifiées par les politiques de fermeture de frontières appliquées par différents pays d'accueil. Il n'empêche que ces migrations demeurent une réponse par défaut en raison des fortes vulnérabilités de cette région confrontée à un niveau des plus faibles comparée au reste du monde.

Une telle situation corrobore différentes théories relatives à la migration dont une des premières est relative à Ravenstein (1885) qui fait référence à un certain nombre de lois issues de l'analyse des données disponibles à l'époque, telles que la primauté des migrations de courtes distances, l'existence d'un contre flux migratoire compensatoire pour chaque flux migratoire, le désir d'améliorer le statut sur le plan matériel comme principal motif des migrations.

Une autre théorie est celle de l'économie duale qui soutient que les économies se décomposent en deux secteurs: un secteur traditionnel et un secteur moderne. Le premier disposant d'un surplus de main-d'œuvre et le second prompt à absorber cette offre de travail suivant un mode de rémunération beaucoup plus attractif que dans le secteur traditionnel (Lewis 1954, Ranis et Fei 1961). Le flux migratoire est donc maintenu tant que ce différentiel n'est pas résorbé.

Cette approche dualiste dans les années 70 a été fortement critiquée par Todaro, qui la juge à la limite caricaturale au profit d'une théorie de la migration dans laquelle la décision de migrer relève d'un choix rationnel basé sur un calcul coûts-bénéfices. De plus, Todaro étend la notion de dualisme au milieu urbain en deux secteurs distincts : le secteur moderne et le secteur informel dans lequel s'engouffrent en premier lieu les migrants et qui continue à s'étoffer d'où une croissance urbaine soutenue (Bocquier et Traoré, 2000).

D'autres théories peuvent être rappelées, notamment celle des réseaux selon laquelle « les migrations sont des processus auto-entretenus » (Borrel, 1999)¹, la théorie privilégiant les coûts d'opportunité ou théorie « institutionnelle » considérant les supports des organisations humanitaires ou les filières souterraines comme un « capital social pour l'accès aux marchés du travail étranger ». Pareillement, il convient de mentionner la théorie de la « causalité cumulative » qui met l'emphase sur les modifications entraînées par les migrations sur le contexte social où s'élaborent les stratégies migratoires qui finissent par provoquer un potentiel de stock de candidats au départ (Myrdal, 1957). Ces différentes théories montrent que les facteurs de perpétuation de la migration sont donc inscrits au cœur du fait migratoire.

En revanche, l'approche néo-classique standard plaçant la migration comme un effet « des différences géographiques entre l'offre et la demande de travail » (répulsion-attraction ou push-pull) et celle de l'« économie monde » selon laquelle le capitalisme crée dans les périphéries « une population mobile disposée à migrer » gardent leur généralité en ce sens qu'elles sous-estiment les stratégies des acteurs et se contentent de l'explication par les « facteurs historiques de grande ampleur ». De ce fait, elles n'accordent pas d'intérêt aux implications sociales et économiques de telles inégalités structurelles qui, à notre sens, méritent plus d'attention. En effet, alors que le modèle de rattrapage de l'occident sombre dans la crise faisant douter des formes d'ascension sociale habituelle dans la région Ouest africaine (politiques sociales faibles : qualité faible de l'école qui forme des chômeurs, manque d'équité et d'accessibilité des services de santé, insuffisance des infrastructures et inégalités d'accès à l'eau et aux dispositions performantes d'assainissement et d'aménagement, saturation des filières agricoles de production de rente), les contre-sociétés s'imposent par un modèle « indi-

gène » consacrant les nouvelles réussites portées par des groupes issus des secteurs populaires. De plus en plus de jeunes renoncent à l'idéal habituel de réussite sociale par les longues études, l'accès aux hautes fonctions bureaucratiques ou technocratiques, l'accès à l'emploi par un apprentissage normé.

A l'heure actuelle, nous sommes au cœur de la nouvelle économie de la migration du travail qui soutient que la migration repose sur un choix collectif fait par un groupe d'individus, souvent le ménage. La famille avance l'argent nécessaire pour payer les coûts de la migration (visa, passeport, transports, installation). La migration n'est plus déterminée par les écarts de revenus comme dans les théories précédentes, mais par une logique de diversification des revenus et de sécurité face aux facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté.

Il y a ainsi une inversion du modèle de réussite qui structure le plus les migrations. C'est désormais le règne du gain immédiat et de l'effet miracle. D'autres métiers ou stratégies sont valorisés, notamment chez les populations jeunes. Les modèles émergents privilégient le profil du migrant investisseur dans son milieu d'origine ; le commerçant n'ayant pas bénéficié de transmission de patrimoine par héritage et issu du secteur populaire ; l'homme ou la femme d'affaires rusé (e) et audacieux (se). Avec la complicité de leurs parents, de plus en plus d'acteurs sociaux, jeunes et moins jeunes aspirent presque tous à migrer pour ensuite investir chez eux dans l'immobilier, le commerce et prendre en charge significativement les dépenses de la famille d'origine. Les jeunes socialisés dans les grandes villes sont devenus les premiers candidats à la migration internationale. Pour cela, ils font du « *taqale* » [mobiliser plusieurs bouts de ressources] pour financer le départ. Les billets « arrivée-payée » sont proposés à leurs parents par des intermédiaires qui demandent en gage un titre foncier ou les bijoux en or d'un des membres de la famille.

La migration entretient donc la migration. Le migrant n'est pas seul. Il s'appuie sur ses groupes d'appartenance dans les différentes étapes de la migration. Toutefois, la migration ouvre la voie à une culture translocale qui participe à reconfigurer les rapports du migrant à ses communautés et au monde par le truchement des technologies de l'information et de la communication. La place importante des transferts d'argent sur les économies domestiques Ouest africaines participe également à dopper la migration.

Les candidats au départ se laissent prendre à l'élan de futurs faiseurs de miracle au point de prendre des risques particulièrement élevés. Les embarcations de fortune qui les conduisent massivement aux Iles Canaries au prix sans appel de plusieurs morts durant ces traversées maritimes redoutables traduisent ce rapport inédit aux risques. Parvenir à destination ou périr, « Barça ou barsaaq » (Barcelone ou les cimetières) telle est l'expression du cul de sac dans laquelle se sont inscrits désormais les nouveaux courants migratoires Ouest africains en direction de l'Occident. Lorsque les modalités de départ s'apparentent au suicide perceptible auprès des milliers de personnes du Sénégal, de la Mauritanie, de Guinée etc., il devient aisé de considérer que le lien pauvreté/migration internationale devient un des enjeux de premier ordre dans l'évolution des sociétés ouest africaines. La pauvreté suffit-elle pour changer aussi fortement les schémas de réussite sociale ?

En outre, il nous semble important d'explorer le fait que si la dynamique des migrations est largement portée par le potentiel de miracle qui lui est attribué, c'est en raison du brouillage de ses propres statistiques de réussite. Cette faible lisibilité est mise en évidence par le témoignage suivant d'un migrant « personne ne peut per-

suader Demba que la réussite de Saliou est une exception par rapport à un groupe de cent immigrés. Il préfère rêver d'être la prochaine exception et donnera, sans hésiter, à quiconque peut lui assurer son entrée à Paris, Los Angeles ou Madrid, les 3000 Euros que son kiosque à pain lui ont rapporté » Mbaye S. A., 2005 :20). Il nous apparaît que la socialisation de ce nouveau rapport au risque (logique binaire de deux extrêmes) constitue un des ressorts des dynamiques migratoires faiblement convoqué dans les études migratoires. Il faut en arriver à une chronicité de la pauvreté telle que les prises de risques inconsidérés deviennent la règle qui organise les migrations internationales aussi massives.

Pour esquisser des réponses à cet ensemble de centres d'intérêt des recherches relatives aux migrations internationales, il est d'abord utile de s'arrêter sur l'évolution du contexte ouest africain des ménages pauvres. Ensuite, il sera successivement traité l'évolution des flux migratoires, les déterminants de la migration internationale, les politiques migratoires, les effets sur les milieux de départ et d'accueil et enfin les tendances de la migration internationale. En conclusion, les thèmes de recherche seront esquissés pour indiquer les axes d'investigation des futures recherches.





2 Contexte Ouest africain d'évolution des ménages pauvres

L'Afrique de l'Ouest regroupe 16 pays tous membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à l'exception de la Mauritanie qui appartient à l'Union du Maghreb Arabe (UMA). La population de la région est de 237 millions d'habitants environ et représente 29% de la population totale de l'Afrique sub-saharienne. Mais le Nigeria à lui seul avec plus de 120 millions d'habitants abrite plus de la moitié de la population de la région. En outre, le poids démographique de l'Afrique de l'Ouest est relativement plus important que son poids économique,

car la région ne produit qu'environ 14% du PIB de l'Afrique subsaharienne.

Les pays connaissent des situations différentes résultant de dotations naturelles et de politiques économiques différentes. Treize pays ont un accès à la mer tandis que trois sont des pays enclavés (Burkina, Mali, Niger). On y trouve différentes zones climatiques, des déserts aux forêts humides, mais également différentes spécialisations économiques. Certains pays disposent de ressources minières et pétrolières considérables (Nigeria, Mauritanie) tandis que d'autres ne profitent pas de leurs potentiels encore faiblement maîtrisés dans ces domaines. Au niveau économique et monétaire, la région concentre plusieurs régimes monétaires et de change, même si tous les pays francophones partagent la même monnaie. Ce pluralisme peut obérer l'intégration des économies domestiques. Certaines économies sont aujourd'hui dans un état stationnaire ou régressif.

C'est le cas de la Côte d'Ivoire dont la crise politique actuelle a des impacts économiques considérables dans la zone UEMOA dont elle produit environ 40% du PIB.

L'agriculture reste et restera pour longtemps encore un secteur stratégique pour la plupart des États membres de la CEDEAO. Sa contribution au PIB varie entre 30 et 60 % selon les pays ; elle participe pour 60 à 80 % à la valeur des recettes d'exportation et procure des emplois à près de 70 % de la population (CEDEAO, 2003). La production agricole s'est accrue de seulement 0,6 % environ par an au cours des 10 dernières années, tandis que la population a de son côté progressé de 2,7% environ par an ; ce qui a creusé le déficit alimentaire et accru les importations de produits agricoles. La croissance de la production enregistrée résulte davantage de l'accroissement des superficies qu'à l'augmentation des rendements.

Toutefois, la performance du secteur agricole varie considérablement selon les produits agricoles et selon les pays. Par exemple, même si au cours des 40 dernières années une baisse sensible a été constatée dans la production par tête de certaines céréales locales traditionnelles comme le mil et le sorgho surtout dans les pays sahéliens, des augmentations importantes ont été notées pour les tubercules ou le niébé. Le cheptel a également connu une croissance plus ou moins égale à celle de la population, c'est à dire entre 2,5 et 3%.

Au rythme de la croissance démographique actuelle (2,7% par an), la population va doubler d'ici à 2020 (Lauzon, 2005)². Cette croissance démographique va surtout affecter le développement des villes. En 1960, la population urbaine d'Afrique de l'Ouest ne représentait que 13 % de la population totale ; en 1990, les petites et grandes villes atteignaient 40 % de la population totale et on prévoit que 60 % ou plus de la population de la région résidera en milieu urbain d'ici 2020 et on dénombre probablement 300 villes des plus de 100 000 habitants contre 90 en 1990. (Toulmin et Guèye, 2003).

L'Afrique de l'Ouest fait partie des régions les plus touchées par la pauvreté. Le revenu moyen *per capita* se situe selon les statistiques entre 305 et 340 US\$. La pauvreté extrême touche environ 40 à 45% de la population (REPA, 2005) avec des variations assez importantes selon les pays car la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour variait de 15% au Sénégal à plus de 60% au Burkina Faso, Niger, Sierra Leone et Togo (Oduro, in Guèye et al. 2005)³. Quatorze des 16 pays que compte la région sont des PMA donc éligibles à l'initiative PPTE. Il faut également noter que la pauvreté frappe plus durement le milieu rural où 70% des pauvres de la population vivent dans une situation de pauvreté extrême (Guèye 2006). La pauvreté reste un phénomène multidimen-

sionnel qui résulte de la combinaison de facteurs socioculturels, économiques et politiques.

Causes de la pauvreté des ménages ruraux et de la faible performance des systèmes agricoles

L'exclusion et la marginalisation sociales, le faible accès aux ressources clés, comme la terre, le crédit, l'accès difficile aux marchés, l'inadaptation des politiques nationales de même que les règles inéquitables du commerce international, interagissent pour ralentir le développement des exploitations agricoles familiales et maintenir la plupart des ménages ruraux dans une situation de pauvreté extrême.

En effet, il existe une corrélation étroite entre la performance du secteur agricole et l'incidence de la pauvreté. Au plan des politiques, les programmes d'ajustement structurel initiés dans les années 1980, ont imposé la libéralisation et le désengagement de l'Etat. Cette situation s'est traduite par une baisse de l'investissement, par les exploitations agricoles familiales rurales qui n'avaient plus accès au crédit et ne bénéficiaient plus de la garantie des prix pour leurs produits.

Parallèlement, la plupart des exportations agricoles repose sur un nombre limité de produits primaires, offrant par conséquent très peu de valeur ajoutée. La dégradation des prix sur les marchés internationaux des produits non ou peu transformés, a obligé les pays ouest-africains à accroître sensiblement les surfaces consacrées aux cultures de rente et le volume des exportations pour maintenir le niveau des recettes, essentielles pour assumer le service de la dette (CEDEAO, 2003)⁴. En effet, les pratiques commerciales des pays de l'union Européenne et des Etats Unis ont contribué à la détérioration des conditions de vie des populations rurales. Le cas du coton est illustratif de cette situation. Quelques 1-2 millions de familles en Afrique de l'Ouest produisent le coton et 16 millions de personnes environ dépendent directement ou indirectement de l'impact de la production de coton.

La production globale est passée de 200 000 tonnes dans les années 1970 à environ 1, 037,000 tonnes en 2003. Malheureusement, les cours mondiaux ont chuté de moitié depuis le milieu des années 1990. Ceci a eu une conséquence dramatique dans les économies ouest africaines et on estime que cette baisse de prix a causé une perte des recettes d'exportations de l'ordre 12%, 8% et 9% respectivement pour le Burkina Faso, le Mali et le Bénin, correspondant à 1%, 1,7% et 1,4% de leur PIB (OXFAM, 2002)⁵. Minot et Daniels (2002) montrent qu'une réduction de 40% du prix du coton au Bénin peut faire passer l'incidence de la pauvreté de son niveau actuel qui est de 37% à 59 % parmi les cotonculteurs et de 40% à 48% pour l'ensemble des producteurs.

Au-delà de leurs impacts sur les revenus tirés des produits agricoles, les accords sur le commerce touchent également des domaines qui auparavant semblaient si éloignés du commerce : il s'agit de l'égalité des genres, la protection de l'environnement, les droits et conditions de travail (Kathleen Bohene, 2005). Dans la même veine, le FIDA (2005) mentionne clairement que de plus en plus, la question des marchés et des pauvres doit être envisagée sous l'angle des conséquences de la mondialisation plutôt que seulement d'une transformation du régime commercial. En effet, les populations pauvres sont intégrées malgré elles dans la mondialisation. D'abord, à travers la commercialisation de leurs produits mais également par l'imposition de modèles de consommation de plus en plus extravertis. Ainsi, les produits traditionnels d'usage courant conçus à partir de produits locaux sont de plus en plus remplacés par des produits importés, allant des ustensiles domestiques en passant par les équipements d'intérieur, aux habitudes alimentaires auxquels se sont greffés de nouveaux produits, tels que le téléphone cellulaire qui renforcent l'insertion dans l'économie mondiale. Les systèmes de production agricole se trouvent ainsi fondamentalement modifiés et se trouvent obligés de s'ouvrir vers le marché, étant donné l'importance de l'argent dans les différentes transactions sociales et économiques.

Les conséquences du poids de la dette ont également été un facteur ayant maintenu les ménages ruraux dans la pauvreté, malgré l'adoption récente de l'initiative PPTE. Les ressources affectées au paiement de la dette constituent un manque à gagner important pour les secteurs sociaux et surtout l'investissement en faveur de l'agriculture. A titre d'illustration, le Niger qui fait partie des quatre pays les plus pauvres de la planète avait en 2002, un service de la dette extérieure avant rééchelonnement qui se chiffrait à 60,1 milliards F CFA et représentait 4,3% du PIB, 31,7% des recettes budgétaires et 25,9% des exportations (Niger République du, 2005). L'encours de la dette extérieure, représenterait l'équivalent de 4 ans et 7 mois d'exportation. Une étude de l'UNICEF et du PNUD a montré qu'en 1995, seuls environ 20% des ressources publiques allaient aux services de base contre environ 30% pour le service de la dette.

Dans la région sahélienne, la détérioration des conditions climatiques a également contribué à la réduction de la performance du secteur agricole. Cette sous-région a connu une baisse de 20 à 30 % des précipitations prévues entre les périodes 1931-60 et 1961- 90 (Hulme, 1996) et d'une répartition saisonnière plus imprévisible. Cette situation a entraîné des migrations importantes vers le sud où le potentiel agricole était plus important ; ce qui s'est traduit par une pression foncière élevée, la mise en cultures de zones forestières. Cette géographie « hostile » est renforcée dans certains pays comme le Niger où seul 12% du territoire sont propices à l'agriculture sur une superficie de plus de 1, 200,000 km².

Tendances futures qui vont influencer l'avenir des ménages pauvres

Au plan de l'équilibre des grands ensembles géographiques, il existe une forte probabilité d'inversion radicale des tendances car alors qu'en Afrique de l'Ouest et du Centre la proportion des citadins est de 38% contre 62% de ruraux, en 2020 c'est plus de 60% de la population qui vivra des villes. Ce processus d'urbanisation va de pair avec l'accroissement de la demande urbaine des produits agricoles. C'est donc un marché attrayant qui s'ouvre aux produits du terroir en particulier si l'africanisation de la cuisine des citadins se fortifie.

L'agriculture n'est plus la principale source de revenus monétaire dans beaucoup de zones rurales d'Afrique de l'Ouest en raison de la faible productivité agricole dans les pays Sahéliens et de l'enclavement des zones de production inhérent à l'absence ou la défectuosité de l'infrastructure et de l'équipement routier. Même avec le retour progressif de la pluviométrie, il est probable que cette tendance va se poursuivre.

La libéralisation des prix des produits agricoles accentuera la faible insertion des producteurs sahéliens dans le marché de l'exportation de ces produits. Les producteurs dépendront de l'effectivité et de l'autonomie des politiques des institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS, CEMAC, UA, NEPAD) pour s'attribuer la niche des échanges intra-région et inter-région. Si les échanges commerciaux entre pays ouest africains et entre africains en général ne s'améliorent pas très fortement, la marginalisation de l'Afrique de l'Ouest dans le cours mondial prendra les allures d'une relégation et la consommation subira durablement une perméabilité aux produits manufacturiers asiatiques et autres bons marchés.

Cette dépendance et l'extraversion économique devraient pousser les Etats à appuyer les initiatives d'entreprenariat rural visant à créer de la valeur ajoutée aux produits locaux pour augmenter leur compétitivité, mais cela dépendra en grande partie des possibilités de réalisation d'économies d'échelle.

Les flux de ressources en provenance des émigrés sont les sources essentielles de financement des exploitations familiales agricoles mais ces flux vont probablement augmenter avant d'entamer dans plusieurs années encore une diminution qui pourrait découler du fait que les fils de migrants socialisés dans les lieux de destination ne s'investissent que peu pour leur milieu d'origine. Mais la migration est également une source de création d'une nouvelle demande pour l'artisanat, le commerce, les services ainsi que dans la vie culturelle, dans l'impulsion des relations à distance.



3

Evolution des flux migratoires

L'histoire des migrations et de l'urbanisation en Afrique au Sud du Sahara peut être découpée en trois grandes étapes. Du XVII^e au XIX^e siècle la traite des esclaves domine; entre 1880 et 1945, la colonisation entraîne l'implantation de quelques villes-comptoirs. Pendant l'époque coloniale également, certaines migrations intra-africaines ont été favorisées afin d'accélérer le développement économique de certaines régions stratégiques. Les populations de l'intérieur ont été encouragées à émigrer vers des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria. (Gregory, 1988).

De plus, les facteurs politiques, économiques et écologiques ont drainé d'intenses mouvements migratoires internes et externes. L'exode rural, d'abord massif a connu un fléchissement depuis le début des années 80, et même une certaine inversion dans certains pays.

Les migrations internes

Les migrations internes influent de nombreuses façons sur la répartition des populations et sont étroitement liées au processus d'urbanisation accéléré que connaissent bon nombre de pays africains. Cette urbanisation est corrélée

à une série de facteurs complexes d'attraction que sont les opportunités d'emploi, d'éducation et d'accès amélioré aux soins de santé offerts par les centres urbains. A coté de ces facteurs d'attraction, il existe un certain nombre de facteurs répulsifs des zones de départ qui s'apparente à la pauvreté, la dégradation de l'environnement, les conflits, etc.

En dépit des nombreuses enquêtes réalisées, les migrations internes restent largement méconnues. Les tendances observées à partir de données rétrospectives d'enquêtes nationales récentes montrent que l'émigration rurale interne tend désormais à stagner, voire à reculer, tandis que l'émigration urbaine interne progresse.

L'exode rural est la forme de migration la mieux connue en Afrique de l'Ouest. Dans les pays sahéliens, le surpeuplement de certaines zones rurales, la dégradation de l'environnement et les conditions climatiques défavorables ont contribué à augmenter l'insécurité alimentaire et l'exode rural. Le secteur agricole demeure de loin le plus important pourvoyeur d'emplois en Afrique mais il n'est plus en mesure d'absorber la main d'œuvre locale, ni de garantir l'autosuffisance alimentaire.

Les stratégies de survie des populations rurales, confrontées à des difficultés socioéconomiques et à une pauvreté croissante, intègrent la migration comme un moyen de diversifier les risques. De nombreuses études ont été menées pour documenter cette démarche surtout dans les pays sahéliens.

Cependant, si les migrations en provenance du monde rural demeurent majoritaires, les flux des ruraux vers les capitales se révèlent relativement de moins en moins importants, ne comptant par exemple que 11% en Côte d'Ivoire et 33% au Burkina Faso du total des échanges entre

villes et campagnes. Et, contrairement aux idées reçues, on observe même l'émergence du phénomène inverse. Les mouvements des populations depuis les capitales vers le monde rural apparaissent ainsi substantiels, allant de 14% en Guinée à 23% au Burkina Faso.

La croissance urbaine en Afrique a connu un fléchissement depuis le milieu des années 1980, les rythmes d'urbanisation ont ralenti en Afrique de l'Ouest, suite à une baisse de la contribution des migrations à la croissance urbaine (Bocquier et Traoré, 2000). Cependant, s'il est vrai que les migrations internes contribuent de moins en moins à la croissance urbaine, elles continuent toutefois à jouer un rôle important dans les dynamiques de peuplement. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, les indices d'intensité migratoire n'ont cessé de progresser en trente ans, par conséquent la faible croissance migratoire du milieu urbain ne traduit pas une stabilité des populations.

De plus la mobilité migratoire progresse de façon différenciée selon le sexe et l'âge, les femmes atteignent des niveaux semblables aux niveaux masculins et les jeunes ont toujours été les plus mobiles. Le phénomène observé ici est un système de va-et-vient entre villes et campagnes parce que les migrants n'arrivent à s'insérer dans aucun des deux milieux, ce qui semble constituer ainsi un indice de précarité. (Beauchemin, 2004).

Au Sénégal, un certain équilibre est même observable entre les deux milieux au regard des sommes des sortants et des entrants, même si Dakar (32,5%) garde une place dominante dans les mouvements migratoires avant Diourbel (13,2%), Thiès (11,7%) et Kaolack (10,3%) (DPS/2004 : deuxième enquête Sénégalaise auprès des ménages). Une évolution historique est à noter car les mouvements de courte durée pendant la saison des pluies, vers le bassin arachidier ont progressivement conduit aux migrations permanentes dirigées vers les pôles urbains, où la demande en travail était plus régulière qu'en zone rurale. Aujourd'hui, même si les migrations de courte durée restent fréquentes, celles-ci se sont diversifiées et sont devenues permanentes notamment à travers le regroupement familial.

Les années 1990 marquent un tournant dans l'analyse des flux migratoires internes dans toutes l'Afrique de l'Ouest. On n'assiste plus en effet, comme dans le passé, à un déversement des populations rurales vers les capitales, ni des pays enclavés vers les pays côtiers. Comme on peut l'observer au Burkina Faso ou en Côte d'Ivoire, la crise de la dernière décennie semble avoir même rééquilibré les échanges en faveur du milieu rural.

Comme nous l'avons vu plus haut les études des migrations entre villes et campagnes, fait de l'émigration rurale un axe central voire exclusif. L'exode rural est l'expression consacrée et soutient que les zones rurales se vident au profit des zones urbaines. Ce constat est si fort que les résultats, qui montrent que l'émigration rurale décline ou que l'émigration urbaine progresse, ne sont pas pris en considération. Plusieurs auteurs ont montré l'intérêt exclusif accordé aux migrations rurales par les sciences sociales et les décideurs. (Michael Lipton, 1988), alors que l'on distingue quatre types de migrations internes : campagne-ville, rurale interne, urbaine interne et ville-campagne, (Richard Bilborrow, 1998).

Une requalification des mouvements de populations semblent donc nécessaire au regard des mutations des migrations internes en Afrique de l'Ouest qui sont passées progressivement d'un phénomène incontrôlé qui échappe à la structure sociale, à un dispositif stable de redistribution de main d'œuvre. Une fois la migration reconnue comme une véritable stratégie de sortie de la pauvreté, la famille ou la communauté établissent des projets migratoires et des mécanismes de régulation des comportements des sédentaires et des migrants.

De même, les raisons des migrations ne sont pas toujours seulement d'ordre économique ou politique, elles sont également de nature éducative, religieuse, sociale ou culturelle. Des recherches empiriques conduites en Afrique de l'Ouest montrent que la migration ne peut être vue seulement en tant que processus économique, mais doit être considérée également comme un processus social (Ammassari, 2002).

En effet, les migrations se déclinent au travers de différents groupes sociaux définis en fonction du sexe et de l'âge, suivant leurs propres appartenances ethniques et religieuses, qui induisent une multiplicité et une complexité accrues des matrices migratoires. Les migrations ne peuvent plus être envisagées uniquement comme des mouvements de force de travail en quête d'un environnement plus propice. La capacité des acteurs à agir par eux-mêmes dans un contexte nouveau et surtout de crise, l'ingéniosité, les réseaux de solidarité et les possibilités de réinvention des conditions d'existence, sont désormais à inscrire au cœur de l'analyse du fait migratoire

Les migrations internationales

Dans les 25 dernières années les migrations ont doublé, et on retrouve 40% des migrants dans les pays en développement, cette tendance Sud-Sud se confirme. Aujourd'hui, on ne peut plus faire la distinction entre pays d'origine, de transit ou de destination car de nombreux pays entre dans les trois cas. Les données qui portent sur les migrations internationales sont récentes et proviennent de l'OIM, OIT et HCR : En 2005, on dénombre 200 millions de migrants internationaux, on compte pour l'Afrique 16,2%, les femmes constituent près de 48,6% du nombre total de migrants dans le monde selon le rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales (2005). L'Afrique de l'Ouest est une grande zone de départ mais il est difficile d'en évaluer le nombre d'après les chiffres officiels qui ne compte que sur la migration régulière différente de celle « clandestine ». Les statistiques les plus disponibles concernent essentiellement le comptage partiel des ambassades et services consulaires de leurs ressortissants ou le comptage incomplet des associations de leurs membres.

L'Afrique de l'Ouest a toujours été le théâtre d'intenses mouvements migratoires qui expliquent en grande partie la répartition géographique actuelle. La forme de mobilité la plus ancienne est celle liée à la recherche de nouvelles terres de culture ou de pâturage. Par le passé, ces migrations avaient parfois d'importantes implications socio-politiques parce qu'elles ont toujours accompagné la formation des États précoloniaux qui, à leur tour, ont souvent provoqué des déplacements chez les populations vaincues.



L'ampleur des mouvements migratoires n'a cependant été mise en évidence que grâce à la première série de recensements de la population, effectuée au milieu des années 1970 dans ces pays : près d'un résident sur quatre vit là où il n'est pas né. La deuxième (milieu des années 1980) et la troisième (milieu des années 1990) séries de recensements se sont intéressées davantage à ces mouvements en mesurant, outre le stock d'étrangers, les flux de l'année précédant la période du dénombrement. Mais ce sont surtout des travaux notamment du réseau d'étude des migrations ouest-africaines (REMUAO) qui ont permis de mieux les appréhender convenablement (Ouedraogo, 2002).

Les flux migratoires contemporains épousent les contours de la dynamique spatiale marquée par l'attrait des zones côtières. Ils sont inspirés à la fois par les axes historiques de circulation des produits (Barry & Harding 1992) et les schémas coloniaux d'aménagement régional qui a peu évolué (Seck 1970). Les migrations internationales sont intenses mais elles s'effectuent essentiellement dans la région entre pays africains. La Côte d'Ivoire est la plaque tournante de ces migrations parce qu'elle est impliquée dans la moitié d'entre elles à la fois comme pays de départ et surtout comme pays d'arrivée ; et même si ses échanges avec le Burkina (40% des flux) et le Mali (12% des flux) sont les plus importants, elle est aussi le seul pays à accueillir un nombre élevé d'immigrants provenant des autres pays de la région du reste de l'Afrique et du monde (Ouedraogo, 2002).

Au Sénégal, outre la confusion entre flux et stocks migratoires, la difficulté à mesurer le volume de l'expatriation sénégalaise est liée à son caractère spontané depuis la suppression,

en 1981, de l'autorisation préalable de sortie du territoire national. Si l'Afrique constitue la principale destination sénégalaise avec près de 58 % des départs, entre 1988 et 1992 (EMUS), certains pays du Nord ont fait une entrée remarquable dans le champ migratoire sénégalais notamment vers l'Europe du Sud et l'Amérique du Nord. En effet, les flux migratoires sont caractérisés par une orientation sous-régionale, ils s'étendent aussi à toutes les régions du continent. La présence sénégalaise en Afrique, largement sous-évaluée dans les statistiques disponibles, est essentiellement le résultat de deux vagues très difficiles à démêler.

Depuis le milieu des années 1980, on assiste à la fin de la prééminence de la vallée du fleuve Sénégal comme principal bassin de recrutement des candidats au départ vers l'étranger. Actuellement, les émigrés sénégalais proviennent presque de toutes les régions du pays, de plus en plus du centre ouest et des banlieues des grandes villes.

Le verrouillage des frontières de l'Union Européenne et les expulsions d'étrangers dans les pays africains a réduit les possibilités d'émigration légale des Sénégalais vers les destinations classiques et entraîné un basculement de la migration des Sénégalais vers les réseaux officieux de départ qui explorent sans cesse de nouvelles destinations.

Au Sénégal, 162.953 émigrés internationaux ont été dénombrés dont 84% d'hommes et 16% de femmes. Ces émigrés sont en majorité des jeunes puisque 68% de l'effectif appartient à la structure d'âge 15-34 ans contre 26% à la tranche d'âge 35-54 ans. Les femmes qui émigrent sont proportionnellement plus jeunes que les hommes (74% contre 68%).

Tous les pays de la région sont impliqués dans ces échanges migratoires même s'ils ont, à l'exception de la Côte d'Ivoire, des soldes négatifs. En dépit de l'allongement de la durée de résidence dans les pays d'accueil, l'intensité des migrations de retour, caractéristique des mouvements circulaires, reste relativement forte. Il convient de noter que les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone ont eu jusqu'ici des politiques migratoires implicites du laisser-faire, faute de moyens politiques, institutionnels et financiers. Il n'empêche qu'ils ont presque tous pris individuellement des mesures ponctuelles et souvent spectaculaires pour régler les flux migratoires internationaux ou gérer leurs stocks d'étrangers. Certains pays d'émigration comme le Burkina Faso et le Mali ont vainement essayé par moments de contrôler les départs vers l'extérieur.

Les pays d'immigration comme la Côte d'Ivoire et le Nigeria ont eu, de leur côté, à expulser des migrants qui souvent repartent après que la situation sociopolitique se soit normalisée. Quelques accords bilatéraux ont également été signés en vue du contrôle et de la rentabilisation des flux mais sans grand succès par manque de mécanismes de suivi et à cause de la plus grande efficacité des réseaux. (Petit, 2002).

C'est dire que les phénomènes migratoires sont d'une grande diversité et présentent de sérieuses difficultés d'observation et d'analyse et ce, d'autant plus que plusieurs caractéristiques migratoires s'articulent souvent dans les itinéraires migratoires de nombreuses personnes rendant encore plus difficile l'analyse du phénomène. Une migration saisonnière de la campagne vers les villes peut brusquement déboucher sur une migration internationale clandestine à l'issue de laquelle l'intéressé peut, parfois obtenir un statut de réfugié. Ainsi, non seulement les migrations internationales se poursuivent de manière incontrôlée mais elles se sont aussi redéployées en fonction de la conjoncture économique globale et régionale : émergence des migrations des femmes, intensification des migrations vers l'Afrique centrale et australe, l'Europe méditerranéenne (Italie, Espagne) et l'Amérique du Nord.

Les résultats des derniers recensements des deux pays les plus concernés indiquent bien cette tendance à l'intensification. Aujourd'hui, le processus de migration est caractérisé par d'importantes dynamiques de reconfiguration et de complexification avec la construction de nouvelles formes de mobilité aux logiques particulières et un élargissement du bassin migratoire. Ces nouveaux modèles migratoires peuvent être appréhendés soit par la diversification des formes migratoires, du profil des candidats, des mobiles de leurs déplacements et des impacts des mobilités.

On assiste à une irruption de nouveaux acteurs et de nouvelles formes de mobilité :

au féminin, (encore que la prédominance des migrations du Burkina Faso vers le milieu rural de la Côte d'Ivoire où les migrants servent dans des plantations sont des jeunes hommes on peut se demander, d'une part, si le Burkina Faso reste en retrait des tendances actuelles de la sous région qui semblent suggérer une augmentation de la migration féminine autonome) et que dans la plupart des pays (surtout ceux d'immigration récente) les migrants masculins africains sont bien plus nombreux que les femmes, en particulier en Italie, en Espagne, en Allemagne, alors que dans les pays d'implantation plus anciens comme le Royaume-Uni ou la France, le rapport

numérique entre les sexes est plus équilibré sous l'action de mesures facilitant le rapprochement familial. Les opportunités de départ dépendent de l'offre des pays du Nord. Par exemple, en Espagne, la forte demande dans les services domestiques, entraîne une tolérance assez grande envers l'arrivée des femmes. Il est probable que l'immigration féminine va s'y développer plus rapidement que celle des hommes.

migration clandestine

demandeurs d'asile

migrations forcées.

Ces formes de mobilité deviennent un vaste processus de biens, capitaux, d'idées et de pratiques et peuvent être révélatrices des migrations circulaires basées sur des liens familiaux, séculaires ou clandestins, pendulaires relatifs aux activités commerciales. (Mimche Honoré, 2005).

Au total, on observe une intensification des mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest, liée à plusieurs facteurs :

- un contexte international favorable à l'intensification des flux de biens et d'informations;
- une instabilité politique de certains pays (Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia) frappés par des guerres et des conflits armés qui entraînent des déplacements massifs et forcés ;
- une paupérisation économique qui forcément pousse les gens à migrer pour améliorer leurs conditions d'existence;
- une menace persistante des effets dévastateurs du VIH qui fauche les principaux pourvoyeurs de ressources aux ménages de plus en plus nombreux, laissant de jeunes enfants orphelins, chefs de ménages sans revenu.

1 - Dans ce rapport de Connaissance de l'emploi des Revenus et des Coûts-Association (CERC-Association) dirigée par Cathérine Borrel se réfère à différents travaux Hugo, 1981, Massey et al., 1993, Portes et Borocz, 1989.

2 - Lauzon, No rmad (2005). Sécurité alimentaire à moyen et long terme dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. CS AO

3 - Guèye, Bara et al (2005). Aperçu sur la pauvreté chronique au Niger. Perceptions, stratégies et questions émergentes. CPRC CEDEAO (2003)

4 - FORUM REGIONAL OUEST-AFRICAIN SUR L'ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET LE VOLET AGRICOLE DU NEPAD. CEDEAO

5 - OXFAM (2002). Cultivating Poverty The Impact of US Cotton Subsidies on Africa. OXFAM

6 - Selon l'IOT, le nombre de travailleurs migrants en Afrique serait de 20 millions, soit 1/5 du total pour le monde entier, d'ici 2025 un Africain sur dix travaillera hors de son pays d'origine.

7 - « La réussite de Saliou est une exception par rapport à chaque groupe de 100 immigrés. (...) la moitié des immigrés rentrent bredouilles ». Mbaye, A, 2005- Modou Modou - Anro art Ediciones, S.L, p 20.

Les déterminants des migrations

La migration internationale est généralement une réponse à des écarts et à des disparités liées aux contraintes rencontrées dans leurs pays d'origine et considère qu'il existe ailleurs des conditions et des perspectives meilleures. Dans le monde actuel, les principales forces motrices des migrations internationales relèvent des « 3D » : différences en matière de développement, de démographie et de démocratie. Selon la Commission, le nombre de personnes cherchant à migrer va continuer d'augmenter à l'avenir parce que ces écarts s'élargissent. Les politiques migratoires devront donc tenir dûment compte de cette tendance, en veillant à ce que les migrations d'ampleur accrue apportent de réels bénéfices aux pays d'origine, aux pays de destination et aux migrants eux-mêmes. (Commission mondiale des migrations internationales, 2005).

Disparités du développement

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la proportion de la population mondiale qui vit dans la pauvreté a baissé plus rapidement au cours des 50 dernières années qu'il ne l'avait fait au cours des 500 années antérieures. Pourtant, l'écart entre les niveaux de vie des pays prospères et des pays pauvres continue de se creuser. Les migrants qui passent d'une économie à faible revenu à une économie à revenu élevé parviennent souvent à gagner 20 à 30 fois plus que chez eux. Bien que le coût de la vie soit en général plus élevé dans les pays de destination.

Dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, les difficultés économiques se traduisent par un secteur

industriel en crise entraînant une vague de déflations et de départs volontaires. Le secteur privé moderne subit les conséquences de la déstructuration des industries, le patronat en général est obligé de procéder à des compressions de son personnel. La fonction publique a gelé son recrutement sur l'injonction des bailleurs de fonds et la faillite de l'emploi est alors la chose la mieux partagée dans un contexte d'ajustement structurel en Afrique de l'Ouest.

L'informel devient alors la seule alternative en terme d'espace d'insertion professionnelle des actifs à la recherche d'emplois. Les migrants en exode, quittent le contexte rural, pour des conditions d'existence totalement nouvelles en milieu urbain dans lequel, ils doivent trouver leurs propres mécanismes d'insertion, souvent dans les « petits métiers ».

Si l'on tient compte de cette réalité existentielle et matérielle, les migrations correspondent à un processus d'apparition de sujets qui s'accomplit à travers un agir technique ou pratique.

C'est aussi un cadre favorable à l'émergence et au développement des réseaux complexes (confrérie, parenté, voisinage et profession) qui organisent les départs vers l'étranger. La prééminence de l'informel dans les modes d'insertion urbaine a catalysé les départs vers l'étranger.

Dans les îles du Cap-Vert où même si l'émigration s'inscrit dans la tradition migratoire portugaise, l'absence de ressources énergétiques, le manque d'eau, la marginalisation de l'agriculture, un chômage endémique, place l'archipel dans une situation de dépendance vis-à-vis des capverdiens de l'extérieur et du Portugal.

Dans des îles où le nombre de ressortissants à l'étranger est supérieur à celui de la population résidente, l'étude des migrations et des circulations migratoires pourrait s'interroger sur les rapports entre identité et territoire et les mécanismes des mutations contemporaines des sociétés et identités insulaires.

On peut s'attendre à voir migrer de plus en plus de ces personnes, d'abord des zones rurales vers les zones urbaines, puis vers d'autres pays. Les migrants clandestins vont plus vers des destinations de grandes métropoles où se développent plus facilement des activités informelles, ceci est imputable à la pauvreté des ressources locales, de la misère sociale ; au sous-emploi, à l'inadéquation entre formation et emploi. A côté de cela, il faut rajouter le désir pour les populations de jeunes de découvrir des horizons nouveaux et une nouvelle manière de vivre, le transnationalisme qui consiste à considérer que les frontières n'existent pas, et qu'on est pas indéfiniment rattaché à une nation. Cette dynamique est renforcée par les nouvelles technologies, l'internet, la télévision numérique, etc. (Sofiane Bouhdida, 2000).

- Disparités démographiques

Beaucoup de pays les plus prospères du monde, ont maintenant des niveaux de fertilité inférieurs au taux de remplacement de 2,12 par femme. Leur population diminue et vieillit, situation qui met en péril leur capacité de maintenir les niveaux de croissance économique actuels ainsi que les régimes de retraite et de sécurité sociale. Par contre, pratiquement tout l'accroissement de la population mondiale se produit dans les pays en développement. Selon la Division de la population des Nations Unies, les taux de fertilité estimés pour la période 2000-2005 vont de 1,4 seulement en Europe et 2,5 en Amérique Latine et Caraïbes, à 3,8 dans les pays arabes et 5,4 en Afrique subsaharienne. Selon les statistiques de la Banque mondiale, la main d'oeuvre mondiale devrait passer de 3,0 à 3,4 milliards entre 2001 et 2010, soit une augmentation moyenne de 40 millions par an. Sur cet accroissement annuel, 38 millions viendront des pays en développement et seulement deux millions des pays à revenu élevé. Sur la base des tendances actuelles, d'ici à la fin de cette décennie, quelque 86 % de la population active mondiale viendront des pays en développement.

En Afrique, la population de l'Afrique subsaharienne s'est accrue plus rapidement que celle de toute autre région au cours des 40 dernières années. En raison de ses niveaux de fertilité relativement élevés, cette région semble devoir être la principale source de croissance de la population mondiale dans les 20 prochaines années, même si la pandémie du VIH/SIDA a réduit l'espérance de vie gagnée durant les précédentes décennies. Selon les statistiques de l'ONU, la population totale de l'Afrique devrait passer de 794 millions en 2000 à 1,1 milliard en 2025.

- Démocratie et gouvernance

Les disparités dans les domaines de la démocratie, de la gouvernance, des droits de l'homme et de la sécurité des

personnes doivent aussi être prises en considération. Bon nombre d'Etats qui ont un chômage important, des revenus faibles et des taux de croissance démographique élevés sont aussi des pays où le processus démocratique est fragile, où l'Etat de droit est défaillant et où l'administration publique est inefficace. En migrant, les personnes se prémunissent de la précarité économique et politique des crises politiques, des conflits armés, .etc.

Les citoyens d'aujourd'hui souhaitent aussi avoir la possibilité d'exprimer leur opinion, de participer au débat politique, de remettre en question des cultures conservatrices et de se libérer des contraintes sociales. S'ils ne peuvent satisfaire ces aspirations dans leur pays, ils chercheront à entrer sur le marché du travail dans des sociétés où de telles perspectives sont possibles. (Commission mondiale sur les migrations internationales, 2005).

- Facteur développement durable

Si l'adoption du développement durable fait l'unanimité chez la plupart des auteurs au Nord comme au Sud, force est de constater qu'il n'a pas fait l'objet d'analyse en tant que facteur pouvant favoriser les migrations des populations du Sud vers le Nord. Par ailleurs, il faut noter que les migrations sont avant tout liées à la recherche de meilleures conditions de vie. Elles sont sources d'enrichissement culturel, social mais surtout économique. En d'autres termes, le développement durable dont les fondements reposent sur cette équité inter et intra générationnelle à l'échelle globale semble contribuer à accentuer le départ de nombreux jeunes. La mise en œuvre du développement durable en Afrique subsaharienne doit nécessairement reposer sur le secteur agricole qui mobilise plus de 70% de la population dans un pays comme le Sénégal. Or, la multiplication de la réglementation, de la fixation des taxes et l'instauration de normes de management -environnement et qualité- risque de contribuer à l'exclusion du secteur agricole des nouveaux circuits de l'économie mondialisée. D'où la conséquence de mettre sur les routes, la force du continent. (Dramé, 2006).

Au Mali, dans le pays Dogon, le facteur environnemental lié au milieu topographique contrasté est un facteur très déterminant (Petit et Charbit, 1997). En effet, les différences significatives entre le plateau et les éboulis entraînent un accès différencié aux ressources économiques. Dans ce cas précis, le facteur topographique n'est pas suffisant à expliquer le phénomène, il faut s'intéresser à la coopération, à l'identité, le genre et les stratégies de survie.

- Facteur Age

Facteur très important de l'émigration internationale puisque, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Les plus jeunes sont largement plus enclins à migrer vers l'extérieur du pays. Chez le jeune homme célibataire, le risque d'émigrer est près de six fois celui du marié, alors qu'on ne distingue pas de différence significative (au seuil de 10%) entre les femmes célibataires et mariées. (Zourkaleini Younoussi, 2000).

- Niveau d'éducation

Le niveau d'éducation est un facteur déterminant pour l'émigration des hommes, même après contrôle des variables contextuelles. Avec une probabilité d'émigrer qui est parfois multipliée par 100 on est tenté de dire que l'émigration masculine concerne essentiellement les hommes qui n'ont jamais fréquenté une école. La pauvreté des ménages est expliquée également dans les dernières études par le faible niveau d'instruction des chefs de ménage (plus de 89% d'entre eux n'ont aucun niveau d'instruction et seuls environ 8% ont achevé leur cycle primaire (QUID 2001).

- Existence d'infrastructures (routes, poste de santé, écoles, etc.)

Les hommes qui résident dans un village avec, par exemple, une école primaire qui se situerait dans un rayon de dix kilomètres ont une propension d'émigrer trois fois plus élevée que ceux se situant dans un village qui abrite une école primaire. Par ailleurs, hommes et femmes partent plus des régions pauvres, comme on pouvait s'y attendre.

Il ressort de ce qui précède qu'en Afrique de l'Ouest, la gestion des frontières subit une pression très importante due aux nombreux courants migratoires qui sont considérés comme des « flux mélangés » qui ne correspondent pas au projet de migration initial. Par exemple, des personnes en quête d'asile qui se déplacent pour d'autres raisons. Le manque de données fiables est l'un des principaux obstacles de gestion des migrations. La collecte, l'analyse et l'échange de données restent critiques dans la région (Union Africaine, 2005).

Les représentations contemporaines des frontières mettent en jeu deux logiques, une étatique et une plus spontanée opérée par les populations. Ici, le partage de l'Afrique n'a pas tenu compte des homogénéités des groupes ethniques et socioculturels : « les connaissances de la réalité africaine s'accordent pour reconnaître que des centaines de milliers de personnes traversent tous les jours sans formalités les frontières terrestres de pratiquement tous les pays d'Afrique au Sud du Sahara (Mimche Honoré, 2005).

L'Afrique de l'Ouest a toujours été le théâtre d'intenses mouvements migratoires qui expliquent en grande partie la répartition géographique actuelle de sa population. La forme de mobilité la plus ancienne est celle liée à la recherche de nouvelles terres de culture ou de pâturage : le pastoralisme nomade ou transhumant subsiste dans la partie septentrionale de la région (nord du Sénégal, du Mali, du Burkina et du Niger) alors que quelques milliers de familles d'agriculteurs de la savane continuent chaque année à effectuer des migrations agricoles vers le sud.

Le découpage politico administratif de l'Afrique de l'Ouest en 15 pays à longues frontières artificielles, dans les années 1960, a contribué à internationaliser davantage ces migrations contemporaines. Une des caractéristiques les plus importantes est que tous les pays de la région sont impliqués dans ces échanges

migratoires et en dépit de l'allongement de la durée de résidence dans les pays d'accueil, l'intensité des migrations de retour, la caractéristique des mouvements circulaires, reste relativement forte.

L'Afrique de l'Ouest est probablement l'une des régions du monde où le brassage des populations a été le plus important au cours des quatre derniers siècles en raison de l'extrême mobilité de sa population. Selon les écrits sociohistoriques, l'Afrique de l'Ouest a été pendant longtemps un espace de contacts et d'échanges socioculturels entre les éleveurs nomades du nord et les agriculteurs sédentaires du sud.

Ce plurilinguisme, l'histoire coloniale de l'Afrique, et ses implications identitaires, le caractère multinational des États ainsi que la transnationalité des principaux groupes ethnolinguistiques ont multiplié le nombre de référents identitaires entremêlés entre eux, ont fini par contraindre les populations Ouest-africaines à vivre un multiculturalisme profond qui présente l'avantage de la reconnaissance et de la tolérance vis-à-vis des différences, en particulier celles liées à l'origine généalogique, à la langue et à la religion. (Ouedraogo, 2002).

Malgré la politisation des espaces et les crispations qui proviennent des dérives identitaires, la porosité historique de l'Afrique se poursuit en dehors de tout cadre institutionnel, la connexion des espaces qui en résulte est lisible tant au niveau des dynamiques spatiales que des pratiques quotidiennes qui coïncident rarement avec le cadre étatique (Bach 1991; Igué 1995; Traoré & Bocquier 1998 ; Mbembé 1999 ; Bonte 2004).

Les mesures adoptées par les institutions supranationales restent le plus souvent lettre morte dans la mesure où chaque pays se réserve le droit de réglementer l'accès à son territoire. Il en résulte que la législation applicable aux étrangers varie d'un pays à un autre conduisant ainsi à des stratégies de contournement voire une « informalisation » de la mobilité. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire africaine, la circulation des hommes et des biens apparaît comme une constante bâtie autour de courants d'échanges dont la visibilité est commandée par la complémentarité régionale (Fall, P.D. 200)





5 Les politiques migratoires

Les migrations internationales font intervenir une pluralité d'acteurs qui ont des intérêts différents et parfois opposés, et elles sont de plus en plus liées à d'autres questions mondiales pressantes telles que le développement, le commerce, les droits de l'homme et la sécurité, ce qui signifie d'importants défis en matière de gouvernance. Dans le domaine des migrations internationales, la gouvernance prend différentes formes, telles que les politiques et programmes migratoires nationaux, les pourparlers et accords entre Etats, les forums et les processus consultatifs multilatéraux, les activités des organisations internationales, ainsi que les lois et les normes. La gouvernance nationale des migrations internationales doit relever quatre défis spécifiques :

- Le premier concerne le manque de cohérence en ce que de nombreux Etats n'ont pas réussi à défi-

nir des objectifs clairs pour leurs politiques migratoires.

- Un deuxième défi est celui de la coordination lors de l'élaboration des politiques et dans leur application : les responsabilités en matière de migrations sont réparties entre plusieurs ministères, notamment ceux traitant des migrations et ceux qui gèrent les problématiques mondiales connexes mentionnées au début de ce chapitre. Par ailleurs, il y a trop peu de concertation entre les gouvernements et d'autres acteurs tels que le secteur des entreprises et la société civile.

- Un troisième défi est celui des capacités. La plupart des Etats reconnaissent l'importance des migrations internationales et cherchent à aborder la question dans le strict respect des obligations internationales.

- Un quatrième défi est la coopération avec les autres Etats. La nature même des migrations transnationales exige une coopération internationale et une responsabilité partagée. Pourtant, la réalité est que la plupart des Etats n'ont pas eu la volonté de s'engager pleinement envers le principe de la coopération internationale dans le domaine des migrations internationales, et cela parce que les politiques migratoires sont toujours essentiellement formulées au niveau national. Cette réticence des Etats à coopérer sur la question des migrations internationales provient d'un dilemme très réel. Contrôler qui entre sur leur territoire et qui y reste fait partie intégrante de la souveraineté des Etats.

- Un cinquième défi est l'articulation précise entre les politiques sectorielles de développement et les politiques de migration. Les procédures d'investissement dans le secteur de l'économie du pays sont complexes en dehors des circuits informels. Les politiques d'incitation au retour se sont souvent soldées par des échecs. La modicité des sommes allouées aux candidats, l'impréparation des émigrés à l'entrepreneuriat et leur méconnaissance du contexte local du fait de leur absence parfois longue, la pression sociale, les difficultés relatives au contexte économique n'ont pas facilité les opérations de réinsertion professionnelle des émigrés dans leurs pays d'origine.

Parce que les Etats sont les propriétaires effectifs des organisations internationales, l'incohérence au niveau national a tendance à remonter jusqu'à affecter le travail de ces institutions multilatérales. La cohérence commence chez soi, or les Etats n'arrivent pas à définir des objectifs clairs pour les politiques migratoires nationales.

Or, si les Etats veulent s'atteler à la question des migrations internationales de manière cohérente, ils doivent avoir convenu d'objectifs nationaux pour leurs politiques migratoires, ainsi que de critères conformes au droit international, sur l'entrée et la résidence des non-citoyens. Bien que la nature exacte de ces objectifs et critères varie selon les traditions, les besoins et les circonstances de chaque pays, ils devraient porter au minimum sur les points suivants :

- le rôle des migrations internationales en rapport avec la croissance économique et le développement ;
- le regroupement familial, l'asile, la protection des réfugiés et la réinstallation ;
- la prévention de la migration irrégulière et la promotion de la migration régulière ;
- l'intégration, ceci comprenant les droits et les obligations des migrants, des citoyens et de l'Etat ;
- la protection des droits des migrants.

Dans de nombreux autres pays, les critères demeurent implicites ou n'ont pas été formulés. Une des raisons données pour ce manque de transparence est, de la part des gouvernements, la crainte de l'opposition de

la population. (Commission mondiale des migrations, 2005).

Une spécificité dans le contexte africain est la prééminence des décideurs politiques sur l'opinion publique. L'absence de lien entre les deux sphères se traduit par une absence de synergie entre les politiques. Les uns légifèrent sur la base des intérêts propres tandis que les seconds sont réduits et essaient de trouver des réponses aux problèmes existentiels.

En Afrique de l'Ouest, la gestion des migrations est un des défis critiques des Etats actuellement dans la mesure où ces migrations, si elles sont bien gérées, ont le potentiel de produire des avantages significatifs pour les pays d'origine comme de destination. Cela sous-entend la mise au point des politiques globales qui intègrent de plus en plus des dimensions sociales, économiques, culturelles, sanitaires et sécuritaires (Union Africaine, 2005).

Les politiques de migrations sont quand même définies au niveau national, qui en fonction de leur histoire, niveau de développement et leur situation économique se trouvent pour la plupart dans un dilemme ouverture/ fermeture, c'est le cas de la Cote d'Ivoire, du Nigéria, et de l'Afrique du Sud (Véronique Petit, 2002).

On note tout de même une prise de conscience croissante du fait que le droit souverain des Etats ne suffit plus à gérer les problèmes de migration contemporaine. Il est devenu impératif d'amorcer un dialogue sous-régional, régional et même panafricain tenant compte des préoccupations gouvernementales en matière de travail, santé, éducation et sécurité. (Union Africaine, 2005). C'est dans ce cadre que l'Union Africaine (UA) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ont initié un cadre stratégique global pour une politique intégrée, qui fait porte sur des priorités découlant des consultations régionales. Cependant, à l'heure actuelle, les institutions sous-régionales ne s'accordent pas toutes autour des questions de migrations tandis que l'UA s'achemine vers l'intégration régionale, le NEPAD ne considère pas la migration comme une priorité sectorielle.

Les politiques d'incitation au retour se sont souvent soldées par des échecs (Guèye C., 2005). La modicité des sommes allouées aux candidats, l'impréparation des émigrés à l'entrepreneuriat et leur méconnaissance du contexte local du fait de leur absence parfois longue, la pression sociale, les difficultés relatives au contexte économique n'ont pas facilité les opérations de réinsertion professionnelle des émigrés dans leurs pays d'origine.

Les migrants n'envisagent la réussite de leur migration que dans le cadre d'un entre deux des différents pôles du système migratoire. C'est pourquoi, il est absurde de parler de réintégration des émigrés dans les pays d'origine (Guèye C., 2005). Ce concept est peu adapté parce que les migrants se considèrent comme ayant toujours appartenu à leur village ou quartiers urbains qu'ils ont équipé en infrastructures collectives, qu'ils ont pourvu en dépenses d'entretien des familles restées, avec lequel ils ont échangé des nouvelles de manière quasi-quotidienne.

6 Les effets des migrations sur les milieux de départ et de destination

- Déséquilibres démographiques

Si l'installation des migrants internationaux et de leurs familles vient rajeunir la population des pays industrialisés, elle provoque un phénomène inverse de vieillissement dans les pays de départ puisque de manière générale l'immigration dans les pays d'accueil fait appel à une main d'œuvre jeune et masculine. Ce vieillissement n'est pas perceptible au niveau de chaque Etat puisque la part de la population active demeure importante et continue à croître, pour l'Afrique en tout cas, en raison du taux d'accroissement de sa population. En fait, c'est surtout en milieu rural que l'on observe une diminution de la population active, soit à destination de l'étranger, soit vers les zones urbaines du pays. Ceux qui restent, les plus jeunes, les anciens et les femmes vont donc suppléer à l'absence des hommes actifs. Au « vieillissement » des zones de départ, s'ajoute le déséquilibre du rapport de masculinité, car les hommes sont les plus nombreux à partir, les femmes, si elles les rejoignent, le faisant souvent de manière différée. Ce constat démographique d'un déséquilibre du rapport de masculinité a des implications sociologiques sur les sociétés d'origine (Véronique Petit, 2002).

- Des transferts pour alimenter le développement économique des pays d'origine

Les liens entretenus par les migrants avec le pays d'origine sont multiples et porteurs de transformations sociales parfois significatives. Les migrants peuvent être parfois considérés a contrario comme un frein au développement. Cela pourrait contribuer à développer une mentalité d'assisté dans les pays d'origine, à freiner toute initiative locale. La dépendance aux revenus de la migration accélère la désaffection de l'agriculture (Fall A.S, 2003).

Les migrants dans le pays d'accueil surtout s'ils sont au Nord acquièrent de nouvelles compétences techniques ou professionnelles. Ils tentent également d'accumuler de l'épargne. Ils sont susceptibles d'effectuer à la fois des transferts monétaires et des transferts de compétences, ils ont donc en théorie les capacités et les moyens d'insuffler un changement dans leur pays d'origine (Véronique Petit, 2002). Les transferts monétaires ont été l'un des principaux amortisseurs de la crise alimentaire au Sahel (Fall A.S, 2003) et selon Pélissier (2001), les retombées de la migration internationale ont beaucoup contribué au rééquilibrage villes/campagnes.

Plus spécifiquement, la migration internationale sénégalaise mobilise des flux importants d'émigrés qui gagnent des revenus importants dont la plus grande partie est rapatriée dans le pays. L'épargne sert essentiellement à financer le retour, elle porte généralement sur des ressources courtes, moins de cinq ans. Divers mécanismes à la fois formels et informels sont utilisés pour l'envoi des fonds. Si ces envois de fonds contribuent à l'amélioration des conditions de vie des familles restées au pays, elles ne se sont pas traduites dans la réalité par un développement économique significatif des pays d'origine. L'empreinte n'est a priori visible que dans le secteur immobilier et la prise en charge des dépenses domestiques des familles.

- Les facteurs d'instabilité politique à l'origine de migrations forcées

Les mouvements des réfugiés en raison de l'intensité et de la soudaineté de leurs flux, posent de multiples problèmes aux Etats qui les accueillent de gré ou de force. Ces problèmes sont d'autant plus importants lorsque ces Etats sont eux-mêmes dans une situation économique, ou écologique ou politique fragile. Les réfugiés deviennent alors un facteur aggravant d'une

situation déjà précaire et ils peuvent mettre en péril l'équilibre politique d'une région.

A l'heure actuelle, plus de 450 000 sierra-léonais sont en quête d'asile en Afrique de l'Ouest, principalement en Guinée et au Libéria, mais aussi en Côte-d'Ivoire, en Gambie et au Nigeria. La Guinée accueille depuis le début des années 90 des réfugiés libériens, puis sierra-léonais depuis l'éclatement de la violence en 1991 et son intensification de 1997 à 1999 en Sierra Leone. Le gouvernement guinéen a décidé de demander des compensations à la communauté internationale en raison des dégâts sur l'environnement (utilisation des ressources locales) causés par 366 000 réfugiés.

En Côte d'Ivoire, à partir des années 80, l'accroissement de la population est perçu comme un élément perturbateur du développement et une politique de population visant à ralentir le rythme de la croissance est mise en place. A l'origine, les migrants internationaux sont en majorité employés comme ouvriers agricoles, il s'agit de favoriser le développement de l'économie de plantation (secteur jugé prioritaire), tandis que les migrants internes ivoiriens migrent vers les zones urbaines. Cependant, si dans un premier temps les travailleurs s'installent bien en milieu rural, ils ne tardent pas à partir en ville à la recherche de meilleures opportunités de travail en raison de la faiblesse des salaires dans le secteur agricole. En 1985, alors que devait être mise en place la deuxième étape de la Convention relative à la liberté de résidence, la Côte d'Ivoire prend des mesures restrictives à l'égard des étrangers : des secteurs

d'activités ont été réservés aux nationaux, par l'ivoirisation des emplois. La cause principale de cette volonté de maîtriser les flux migratoires est la politique d'ajustement structurel imposée par le Fonds Monétaire International (FMI) en 1980, en raison de la crise de l'économie de plantation.

Dans les pays européens, les insuffisances de l'insertion résidentielle, professionnelle des travailleurs migrants constituent une hypothèque sur le retour des travailleurs migrants dans leurs pays d'origine et a servi d'argument à l'extrême droite montante. La quête « des papiers » est une œuvre de longue haleine et saisit toutes les opportunités : mariages, demande d'asile, parrainage de l'employeur, régularisations collectives...

- L'amélioration du statut de la femme

Si la migration n'explique pas à elle seule, loin s'en faut, l'amélioration du statut de la femme, elle a cependant un impact positif dans le sens où elle contribue à l'introduction de nouveaux modèles de comportements qui facilitent et accélèrent le changement social dans ces sociétés.

Il est important de se pencher sur l'étude de la migration féminine et de ses conséquences sur les relations de genre. En effet, les mouvements migratoires affectent la condition des femmes et leurs rapports avec les hommes de leur famille, que ce soit leur mari ou elles-mêmes qui partent.





7 Les tendances des migrations

Le nombre de personnes cherchant à migrer d'un pays du fait des disparités de développement et de la démographie, de la qualité de la gouvernance, va augmenter (Commission mondiale des migrations, 2005). L'Afrique de l'Ouest n'est pas en reste, la mobilité qui s'internationalise, les barrières linguistiques, la proximité politique, géographique ne commandent plus les choix de destination. Même dans le cas des migrations internes à l'Afrique de l'Ouest, l'instabilité politique de pays comme la Côte d'Ivoire, ont conduit à la recherche de destinations alternatives et de mutations profondes dans les circuits migratoires.

C'est le cas du modèle de migration étape par

étape de migration, d'abord des secteurs ruraux aux villes, et puis des villes aux destinations étrangères (Adepoju, 2004), qui semble évoluer vers un modèle où l'exode rural n'est plus un préalable aux migrations internationales comme cela a pu se produire au Mali, Burkina, Côte d'Ivoire et Sénégal. Le milieu rural accroît ses échanges avec les pays étrangers et la ville ne devient qu'une alternative secondaire (Bocquier et Traoré 2000).

Le phénomène migratoire tend à s'intensifier proportionnellement aux mesures de restrictions de plus en plus fortes dans les pays d'accueil, de plus les migrations intra-africaines diminuent au profit des migrations vers les pays d'Europe.

Les migrants africains adoptent des méthodes

plus sophistiquées, plus audacieuses, pour déjouer les barrières frontalières.

Un nombre de plus en plus important des jeunes est impliqué dans des entreprises de casse-cou pour gagner l'entrée dans l'Europe à bord d'embarcations de fortune (les migrants sénégalais en Espagne par les îles Canaries).

Le facteur de traction est si fort que beaucoup risquent leurs vies pour partir, comme démontré par les deux jeunes garçons ghanéens qui sont morts comme passagers clandestins sur un vol au départ du Ghana vers l'Angleterre en 2002.

De par leur ingéniosité, les réseaux arrivent à déjouer les politiques migratoires les plus restrictives. A leur tour, les politiques entretiennent la stigmatisation du migrant, considéré comme « un pillier » des ressources d'une économie en récession.

Dans un tel environnement, la migration d'abord de travail évolue vers une migration de nature commerciale qui concerne de plus en plus des acteurs issus du secteur informel. Ce sont la plupart du temps des marchands ambulants et des commerçants cherchant à profiter du marché relativement ouvert ou des petits entrepreneurs qui importent l'habillement et l'artisanat d'art africain, etc. Ces filières se créent et s'entretiennent au travers des réseaux de regroupements familiaux, professionnels ou ethniques en quête d'espaces nouveaux, en fonction des destinations les plus fructueuses (Fall A.S, 2003).

Ce ne sont pas seulement les types de migrations qui sont en mutation, mais également les candidats. Le verrou de la sélectivité ne résiste pas à la détermination des migrants de tenter coûte que coûte leur chance ailleurs. Le droit de migrer s'universalise à tel point que des catégories a priori non « éligibles » se retrouvent dans les embarcations de fortune : les débilés et les handicapés... qui ne sont bons qu'à mendier chez nous ...ailleurs ont leurs droits et s'insèrent dans la vie active sans aucune discrimination. (Mbaye. S, 2005). Ou Alors, « des femmes enceintes ou récemment accouchées avec leurs bébés qui débarquent chaque jour sur les côtes espagnoles dans des pateras... ».

Il est vrai, le modèle actuel de la migration féminine rompt avec le rôle sédentaire de la femme tandis que les hommes se déplaçaient autour à la recherche du travail payé. Une part significative de ces femmes se compose des migrants qui se déplacent indépendamment pour accomplir leurs propres projets migratoires.

On est plus dans le cas d'un quelconque regroupement familial ni dans celui des migrations internes de courtes distances : par exemple au Nigeria et au Ghana, on voit de plus en plus des femmes médecins recrutées en Arabie Saoudite, au Royaume-Uni ou aux USA et qui contribuent de manière déterminante

aux revenus du ménage resté dans le pays d'origine (Adepoju, 2004).

La féminisation de la migration pourrait donc s'accroître car les femmes représentent la moitié de la population de migrants dans le monde en tant que chef de famille à la recherche de nouvelles opportunités. L'on pourrait assister ainsi de plus en plus vers une migration de travail sans fixation définitive dans le pays d'accueil.

Avec l'accélération des flux de migrants d'origine africaine, et la saturation relative du commerce ambulant, la migration ouest africaine évolue vers l'illégalité. L'émigré s'insère faute de mieux dans les secteurs qui lui sont accessibles.

Du coup, un basculement vers l'économie criminelle s'en trouve dès lors facilité. Il s'agit de trafic de papiers pour rester conforme à la législation, d'êtres humains (femmes, enfants, etc.) à des fins d'exploitation sexuelle et la pornographie en direction de l'Europe (Italie, Allemagne, Espagne, France, Suède, Royaume Uni, les Pays Bas) ou pour le travail de domestique.

Ce brassage des populations induit une forte pandémie du sida du fait de la mobilité accrue des populations surtout en Afrique de l'Ouest. Les migrants sont particulièrement exposés au risque sanitaire du fait de leur statut et de leur faible accès en général aux services de santé. La densification des flux migratoires⁶ présume d'une propagation accrue du VIH dans les prochaines décennies.

Quant aux capacités d'insertion professionnelle dans les pays d'accueil, elles vont augmenter du fait du vieillissement de la population et du développement économique. Il faut envisager un retour du recrutement de la main d'oeuvre étrangère comme c'est le cas déjà dans les secteurs de pointe comme l'informatique et les NTIC. La vitesse des flux d'information, les changements économiques, les déplacements de plus en plus facilités vont doper les attentes nouvelles des populations et constituer un levier important des flux migratoires. Cette circulation migratoire intense porte les germes d'une valorisation rapide des retombées pour les pays de départ en ce sens qu'elle est bipolaire. L'écart de revenus entre travailleurs migrants et travailleurs restés au pays constitue un facteur d'incitation à la migration internationale.

Cependant, il convient de rappeler que même si les transferts de fonds sont importants, ils restent fluctuants et étroitement dépendants de la situation du migrant, elle-même très changeante au gré des politiques d'immigration. On assiste à une véritable illusion statistique car ceux qui réussissent ne sont pas si nombreux que l'on pourrait le croire (Mbaye. S, 2005)⁷.

L'écart de poids entre les monnaies locales par rapport aux grandes monnaies des pays d'accueil (Dollar, Euro) va accroître le niveau d'accumulation financière des travailleurs migrants et le pouvoir d'attraction des pays développés.

Références documentaires

Achille Mbembe, 1999, 'At the Edge of the World. Boundaries, Territoriality and Sovereignty in Africa', *_Codesria Bulletin_*, no 3/4, pp. 4-16.

Adepoju, A., 2004. « Tendances dans la migration internationale et en Afrique » en Massey, D.S. et J.E. Taylor (Eds). *Perspectives et politiques internationales de migration sur un marché global*. Oxford : Presses d'université d'Oxford.

Ammasari, 2002, *Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development: Applying Concepts to West Africa*

Antoine Ph. et Bocquier Ph., Fall A.S et al. (1995) *Les familles dakaroises face à la crise*, IFAN/ORSTOM, 280 p.

Bach D (1991). *L'intégration économique régionale en Afrique: les flux parallèles à l'assaut de l'Etat*", *Economie prospective internationale* (Paris), no 48, 4^{ème} trimestre 1991, p. 33-49.

Banque mondiale (1998) *Stratégies pour le Sénégal*, Document du CAS, avril.

Banque mondiale (2004) *Organisations paysannes et développement rural au Sénégal*. 94 p.

Beauchemin (2004) *Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso - Côte d'Ivoire*.

Bilsborrow R. (1998), *The state of the art and overview of the chapters*, New York, UNFPA et Kluwer Academic Publisher, 1- 56.

Bios Christian Nelem, Mimche Honoré et Yambene Henri, 2006. *Le développement des migrations clandestines en Afrique noire: une solution à la crise*.

Bohene K., (2005). *Réduction des tarifs dans le cadre de l'Accès au marché pour les produits non-agricoles : Plus ça change ... ?* TWN-Africa, doc.multigraphié.

Bouhdida Sofiane, *les nouvelles stratégies de lutte contre la migration clandestine des jeunes africains vers le Maghreb : vers une sortie de la trappe de pauvreté ?*

Cling J.P. Razafindrakoto M., Roubaud F., 2002, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris, 406p.

Club du Sahel – CEDEAO – CILSS (2005) *Forum sur la sécurité alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest : défis à moyen et long terme*.

Club du Sahel (2003) *Interaction entre conflits et migrations involontaires en Afrique de l'Ouest : pour une approche régionale intégrée et concertée*, SAH/D.

Club du Sahel (2004) *Intégration régionale en Afrique de l'Ouest. La contribution des réseaux de la société civile. Etude réalisée pour le compte de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)*, 27 p.

Club du Sahel (2004) *Le maintien des fonctions d'Etat et des services publics et communautaires en situation de conflits d'instabilité : enseignements généraux à partir de l'étude de cas de la Casamance, Sénégal, Atelier de consultation et de réflexion Ziguinchor Sénégal (24 – 26 février 2004)*, 22 p.

Club du Sahel (2005) *Economie familiale et innovation agricole en Afrique de l'ouest : vers de nouveaux partenariats*. Document de synthèse, 106 p. (1999). *La formation au service de la décentralisation au Sénégal. Coordination de l'aide et maîtrise locale*. 97 p.

Club du Sahel (2005) *Initiatives de valorisation des capacités africaines endogènes dans la gouvernance et la prévention des conflits*, 48 p.

Club du Sahel (2005) *Sécurité et sécurité humaine : présentation des concepts et des initiatives. Quelles conséquences pour l'Afrique de l'Ouest*, 53 p.

CODESRIA. Centre de Documentation et d'information (2004) *Genre dans l'économie domestique : bibliographie*. Gender institute, 26 p.

Commission mondiale sur les migrations internationales, Octobre 2005 *Les Migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action*,

Coussy J. (2006) *Causes économiques et imaginaires économiques de la régionalisation*, in *Culture et conflits. Sociologie politique de l'international*.

Dabiré A. B., 2003. *Note analytique sur le Processus d'amélioration de la gouvernance et de l'application des lois dans le secteur forestier en Afrique (AFLEG)*. UICN, p. 9-13.

De Soto H. (1994) *L'autre sentier, la révolution infor-*

melle dans le tiers-monde. La Découverte.

Diagne O.D., Faye S., Faye O. Noyau dur de la pauvreté au Sénégal. Document Power Point (SD), 29 p. Doc. Multigr.

Ellis, Frank, et Nigel Harris. (2004). New Thinking about Urban and Rural Development. Keynote paper for DFID Sustainable Development Retreat, University of Surrey.

ESAM II, DPS/2004 : 2^{ème} enquête Sénégalaise auprès des ménages.

Fall A. S. (1998) «Migrants long-distance relationships and social networks in Dakar», Environment and Urbanization IIED, Volume 10, Number 1, April. pp.

Fall A.S. (2003) Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest africaine. Cahiers de Migrations Internationales. Bureau International du Travail Genève, 51 p.

Fall A.S., Bâ A., 2001, La pauvreté à l'assaut des ruraux au Sénégal : de la quantification à l'explication, in : La pauvreté en Afrique de l'Ouest, M. Koulibaly (éd), Codesria, Karthala, Dakar/Paris, pp. 21- 48.

Fall A.S., Sy O.S. (2004) Les Economies domestiques en Afrique de l'Ouest. CODESRIA / OXFAM GB, 335 p.

Fall A.S., T. Niang, 2005, Do poverty reduction strategies and agricultural policies engage in west and central Africa? In: *ISD Bulletin*, Vol. 36, number 2, June, Brighton, UK, New directions for African agriculture pp. 91-96.

Fall P. D., 2003, Migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal, Série Unesco : Rapports par pays sur la ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants.

Fall P. D., 2004. Etat-Nation et migrations en Afrique de l'Ouest : Le défi de la mondialisation, UNESCO.

Fall S. T., Fall A.S., 2001, Cités Horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les Grandes Niayes au Sénégal, Editions du CRDI, Ottawa, 134 p.

Fall, A. S., 2003, Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine, BIT, Genève, 48 p. Cahier des migrations internationales.

FAO (1997), L'approvisionnement et la distribution alimentaires à Dakar, Rapport d'étude par A. Seck, I. Dia, A. Bâ, O. Wane. I. Diouf, doc. Multigr.

Fei, J.C.H. and Ranis, G (1961) Theory of economic development', The American Economic Review, 5(4).

FIDA (2004), Commerce et développement rural: enjeux et perspectives pour les ruraux pauvres, Conseil des gouverneurs – Vingt-septième session, Rome, 18-19 février.

Gagnon G., Sarr C.T. et Valade G. (2004), Intégration

régionale en Afrique de l'Ouest. La contribution des réseaux de la société civile ; Étude réalisée pour le compte de l'ACDI.WABI,

Gberie L. (2005) L'Afrique de l'ouest : entre pierres et étincelles. L'économie politique des diamants et la déstabilisation régionale. Document hors série n° 9. Partenariat Afrique Canada – International Peace Information – Network movement for justice and development, 16 p.

Gregory, J. 1988. Migrations et urbanisation. In D. Tabutin éd. Population et société en Afrique au Sud du Sahara, L'Harmattan, Paris, p. 369-399.

Hardstaff, P. (2005). Le G-8 et l'Afrique – une évaluation de la société civile. World Development Movement.

Hulme, M. (1996) Recent climatic change in the world's drylands. *Geophysical Research Letters*, 23 : 61-64.

Harris et Todaro , 1970

IGUE John O. (1995), Le territoire et l'Etat en Afrique. Les dimensions spatiales du développement, Paris, Karthala, 277 p.

Lautier B. (1994) L'économie informelle dans le Tiers-Monde, Paris, La Découverte.

Lauzon N. (2005) Sécurité alimentaire à moyen et long terme dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest – OCDE, 9 p.

Lavigne Delville Ph. (2005) Des économies domestiques à l'économie du monde, Cours Espaces et Sociétés, GRET, 37 p.

Lipton M. (1988), Rural Development and the retention of rural population in the countryside of developing countries in HJ.Havel, ed Staying on Retention and Migration in Peasant Society, Ottawa, University of Ottawa Press : 24-50.

Mahieu, F.R.(1997) « Face à la pauvreté: stratégies universelles et recompositions africaines », Les Etudes du CEPED n°15, pp. 327-344.

Marcoux, A. (1997) The feminization of poverty: facts, hypotheses and the art of advocacy, FAO, Women and population division.

Marie, A. (1995) « Y a pas l'argent: l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise », Revue Tiers-Monde, Tome 36, pp. 303-324.

Meignel, S. (1997) Ménages, crise et bien-être dans les pays en développement: quelques enseignements de la littérature récente, Centre d'Economie du Développement (CED), Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT/19/1997.

Meillassoux C. (1975) Femmes, greniers et capitaux. Paris: Maspéro.

- Mimche Honoré, (2003). Circulations migratoires, pratiques sociales et déconstructions des cadres territoriaux autour des frontières camerounaises : Trajectoires Nord-sud.
- Minot et Daniels 2002, Northeast Universities Development Consortium Conference (NEUDC) Program, 25-27 October 2002, Williams College, Williamstown, Massachusetts
- Moisseron J. Y. et Raffinot M (éds), 1999, dette et pauvreté. Solvabilité et allègement de la dette des pays à faibles revenus, Economica, DIAL, Paris, 225p.
- Myrdal G. (1957), Economic Theory and Under-Developed Regions, Duckwoth, London
- Ndiaye B. (2005) Déterminants de la pauvreté en milieu rural au Sénégal. Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP), 78 p.
- Ndiaye S. (1998) Caractéristiques des ménages et des femmes, Direction de la Prévision et de la Statistique, République du Sénégal, 25 p.
- Ouedraogo Dieudonné, 2002. Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest, les cahiers du Gres, vol 3, n°1.
- PDM – Club du Sahel (1998) L'économie locale de Saint-Louis et du Delta du Fleuve Sénégal. Etude de cas du Programme « Relance des économies locales en Afrique de l'ouest », 91 p.
- Petit V., 2002. Migrations internationales et développement, in le Monde en développement, la Documentation Française, 2002, Chapitre 8, p 193-221.
- Petit V., Charbit Y., 2001. Le facteur topographique, déterminant des migrations des Dogons du Mali ? publié Régulations démographiques et environnement (chapitre 5), Paris, éditions CEPED-IRD, 2001, pp. 183-194
- Pélissier, P. 2001. "Les interactions rurales – urbaines en Afrique de l'Ouest et du Centre", Bulletin de l'APAD 19: 7 - 19.
- Pilon, M. (1996) «Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances », Billiat, J., dir., Femmes du Sud, chefs de familles, Karthala, pp. 236-256.
- Ravenstein (1889). The "Laws of Migration" in the Journal_of the Royal Statistical Society, Vol. 52, No. 2, Jun., 1889, (pages 241-305)
- République du Sénégal (DPS) – Banque mondiale (2004) La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002. Version préliminaire, 31 p.
- République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances. Direction de la Prévision et de la Statistique (2004) Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II), juillet, Dakar – Sénégal, 260 p.
- Rhazaoui A. (2005) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement : défis et opportunités pour l'Afrique. Economica, 635p.
- Richard Lalou et Victor Piché, Migration et sida en Afrique de l'Ouest : un état des connaissances, Québec, 1994, 82 pages.
- Siaka K.K. (1995) Pauvreté, genre et stratégies de survie des ménages en Côte d'Ivoire. CED – Université Montesquieu – Bordeaux IV, 43 p.
- Toulmin C. et Guèye B.(2003), L'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. Concepts et enjeux actuels. Un cadre stratégique pour une politique intégrée en matière de migration en Afrique, Document Union Africaine, 2005.
- Traoré et Bocquier (1998), Synthèse régionale (REMUAO), Etudes et travaux du CERPOD, 15, Bamako, CERPOD.
- Vande-Pallen P.(2005), NAMA et les femmes industrielles au Ghana : marche arrière ? Doc. Multigraphié.
- Williams M. (2005), Le genre et la suppression des tarifs industriels. International Gender and Trade Network (IGTN). Doc Multigraphié.
- Zourkaléini Younoussi, 2004. Les déterminants individuels et contextuels des migrations internationales au Burkina Faso.

¹ Dans ce rapport de Connaissance de l'emploi des Revenus et des Coûts-Association (CERC-Association) dirigée par Cathérine Borrel se réfère à différents travaux Hugo, 1981, Massey et al., 1993, Portes et Borocz, 1989.

² Lauzon, Normad (2005). *Sécurité alimentaire à moyen et long terme dans le Sabel et en Afrique de l'Ouest*. CSAO

³ Guèye, Bara et al (2005). Aperçu sur la pauvreté chronique au Niger. Perceptions, stratégies et questions émergentes. CPRC
CEDEAO (2003)⁴ FORUM REGIONAL OUEST- AFRICAIN SUR L'ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET LE VOLET AGRICOLE DU NEPAD. CEDEAO

⁵ OXFAM (2002). Cultivating Poverty The Impact of US Cotton Subsidies on Africa. OXFAM

⁶ Selon l'IOT, le nombre de travailleurs migrants en Afrique serait de 20 millions, soit 1/5 du total pour le monde entier, d'ici 2025 un Africain sur dix travaillera hors de son pays d'origine.

⁷ « La réussite de Saliou est une exception par rapport à chaque groupe de 100 immigrés...(...) la moitié des immigrés rentrent bredouilles ». Mbaye, A, 2005- Modou Modou – Anroart Ediciones, S.L, p 20.



Chronic Poverty
Research Centre

MIGRATIONS INTERNATIONALES ET PAUVRETE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Partenaires du programme en Afrique de l'Ouest

COORDINATION RÉGIONALE

Villa 24, Sacré Cœur 3, BP 5579
Dakar Fann, Sénégal

Tel : +221 8671058

Fax : +221 8671059

Contact : Bara GUEYE

E.mail : iiedsen@orange.sn

Website : www.iedafrique.org

POINT FOCAL SÉNÉGAL

Laboratoire Paupérisation et Transformations
Sociales

IFAN, Université Cheikh Anta Diop

BP : 206 dakar fann

Tel : +221 338259232 ou +221 8259614

Fax : 8259213

Contact : Abdou Salam Fall

Email : asfall@refer.sn

POINT FOCAL BURKINA FASO

CEDRES

Unité de Formation et de Recherche
Faculté des Sciences Economiques
et de Gestion

03 BP 7164

Tel : +226 311967 Fax: +226 312686

Contact : Claude Wetta

Email : wettaclaud05@yahoo.fr

POINT FOCAL NIGER

Réseau MARP

BP 12003 Niamey Niger

Tel : + 227 20 73 44 73 ou +227 96995181

Contact : Seyni Hama

Email : hamarp@intnet.ne

POINT FOCAL BÉNIN

CEBEDES/University d'Abomey-Calavi

02 BP 778 Gbégamey, Cotonou, République
du Bénin

Tél: + 229 30 41 39 Fax: + 229 30 02 76

Contact : Roch Mongbo

Email : rmongbo@intnet.bj

Site web: <http://cebedes.org>

POINT FOCAL GHANA

ABENA D. ODURO;

DEPARTMENT OF ECONOMICS;

P.O. BOX 57

University of Ghana

LEGON GHANA

Tél : + 233-21-501485 (office)

Fax : 233-21-501486